



TERMES DE REFERENCES

L'élaboration d'une cartographie des organisations de la société civile des jeunes, des mouvements de jeunes et des Départements Ministériels actifs au niveau des provinces de Tata et d'Azilal

Introduction

L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF), a été constituée en 1971, conformément au Dahir Chérifien numéro 1-58-376, du 3 Joumada premier 1378 (15 novembre 1958), règlementant le droit d'association tel qu'il a été modifié et complété. L'AMPF a été reconnue d'utilité publique, par le décret numéro 72-477 du 8 juin 1972.

L'AMPF est membre à part entière de la Fédération Internationale de la Planification Familiale (IPPF). Depuis sa création L'AMPF est un acteur d'influence en ce qui concerne les questions de santé et de droits sexuels et reproductifs applicables au contexte national. Elle fonde son travail sur une assise statutaire conforme à la législation nationale et aux procédures fixées par l'IPPF.

La vision de l'AMPF est celle d'un Maroc où toutes les femmes, tous les hommes et tous les jeunes ont accès à l'éducation, aux informations et aux services en Santé Sexuelle et Reproductive dont ils ont besoin, et que la santé en général et la santé reproductive en particulier font partie des droits fondamentaux assurés.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Association Danoise de la Planification Familiale (DFPA), le projet GEP « Projet de Genre et d'Égalité » va être reconduit pour une nouvelle phase, dans les mêmes provinces d'implémentation, à savoir Tata et Azilal.

Cette deuxième phase ciblera prioritairement les jeunes des deux provinces et plus spécialement les jeunes filles et adolescentes et a pour objectifs de :

- Combler les besoins non satisfaits des jeunes et plus spécialement des jeunes femmes et adolescentes en termes d'accès à l'information et aux services DSSR
- Autonomiser les jeunes pour qu'ils prennent l'initiative et agissent sur leurs besoins en matière de santé et de droits sexuels et génésiques dans un environnement favorable
- Bâtir et renforcer le réseautage de jeunes œuvrant dans la promotion de l'approche genre, de l'égalité et les droits à la santé sexuelle et reproductive
- Mener un plaidoyer pour faire évoluer les normes et les lois concernant les DSSR au Maroc, à travers la génération des évidences et la réalisation d'études et de recherches

Suivant l'approche opérationnelle de la première phase, le projet sera piloté par l'AMPF en coordination avec deux comités intersectoriels (un à Azilal et un à Tata), composés d'acteurs de différents secteurs, institutions et OSC.

1. Objectifs

Malgré l'engagement des institutions gouvernementales et non gouvernementales pour surmonter les besoins non satisfaits en matière DSSR au profit des jeunes, et dont le but de faciliter l'accès aux jeunes

à leurs DSSR, il s'avère nécessaire d'élaborer une cartographie des organisations de la société civile, des jeunes, des mouvements de jeunes et des Départements Ministériels actifs au niveau des provinces de Tata et d'Azilal en vue d'identifier les acteurs pouvant être impliqués dans le projet GEP II et analyser l'implication et l'influence de chacun d'eux dans l'amélioration de l'accès des jeunes aux droits et services en matière de SSR.

Il est ainsi demandé à travers cette mission de produire un rapport analytique qui comprendra :

Une cartographie provinciale des associations dans les deux provinces ciblées qui comprend :

- Le nombre d'OSC répertoriés, visités, ventilés par province, par mission et objectifs d'intervention, population cible...capacité d'accueil et par fonctionnement (détails à confirmer dans le plan d'action proposé)
- Une analyse des besoins sur la base d'enquêtes et des focus groupes pour chaque association en matière de DSSR

Une cartographie des principaux mouvements des jeunes qui communiquent de manière positive ou négative sur les DSSR

- Nom des principaux mouvements et leurs principaux canaux de communication
- Thème(s) de travail
- Une analyse des besoins sur la base d'enquêtes et des focus groupes pour chaque mouvement clé en matière de DSSR
- Un plan d'action pour le renforcement des capacités des OSC et influenceurs clés en DSSR

Une cartographie des Départements Ministériels sensible à la question des DSSR des jeunes dans les deux provinces ciblées par le projet

- Départements Ministériels clés sensibles aux DSSR de jeunes
- Stratégies et programmes sensibles ministériels sensibles aux DSSR de jeunes
- Une analyse des besoins sur la base d'enquêtes et des focus groupes pour chaque acteur clé en matière de DSSR
- Un plan d'action pour le renforcement des capacités des OSC et influenceurs clés en DSSR

2. Méthodologie

Le/la consultant/e devra proposer une méthodologie de type croisée (analyse de documents et enquête de terrain), avec une forte dimension participative. L'enquête sur le terrain doit se dérouler dans le respect des normes et standards de l'éthique exigée par les normes internationales et les exigences du programme GEP II en matière des données personnelles. Une méthodologie devra être développée par le/ la consultant/e pour l'analyse des informations recueillies et un croisement avec l'analyse documentaire pour produire un rapport synthétique et détaillé des caractéristiques et modalités demandées.

3. Livrables

Le/la consultant.e doit fournir les éléments suivants :

- **Rapport initial**

Le rapport initial comprendra une planification et un calendrier, des questions de recherche, des méthodologies (conception de l'étude, et instruments et outils suggérés) à appliquer, des considérations éthiques, des risques et des stratégies d'atténuation.

- **Rapport préliminaire**

Le rapport Draft doit être rédigé en Français et contenir toute l'information nécessaire sur le mapping réalisé

- **Coordination d'une session de validation avec le comité de suivi de l'AMPF**

Cette session comprend également une présentation des résultats.

- **Rapport final avec intégration du feedback.**

4. Profil du consultant

Être titulaire d'au moins d'un niveau Master en relation avec les projets de développement, management des projets, Recherche et développement, santé publique humaines ou sociales ou d'un niveau similaire. Le consultant devra avoir les compétences suivantes :

Compétences générales

- Facilité dans la collecte des données qualitatives et quantitatives
- Avoir une expérience prouvée dans la supervision d'équipes
- Aptitudes à écrire des rapports de qualité en français
- Avoir une bonne connaissance du français, l'anglais est un atout

Compétences spécifiques

- Solides compétences en matière de communication interpersonnelle et orale
- Compétences de haut niveau en matière de planification, d'organisation et de gestion du temps
- Excellentes capacités d'analyse, de communication et de rédaction de rapports
- Excellente capacité en méthodologie de recherche qualitatives et quantitatives
- Respect des principes fondamentaux
- Une approche transformatrice de genre (ATG);
- Inclusivité
- Participation significative et inclusive des jeunes (PSIJ)
- Ne pas faire de mal
- La responsabilité

Expérience

- Au moins 5 années d'expériences prouvées en gestion et/ou évaluation de projets ou programmes d'appui aux OSC, aux femmes, aux jeunes, aux médias et autres groupes
- Connaissance approfondie et expérience des entretiens avec des informateurs clés, des études documentaires et de la facilitation des discussions de groupe

- Expérience de la recherche sur les OSC, les jeunes et la santé sexuelle et reproductive
- Avoir une expérience avérée dans la conception des outils de collecte des données qualitatives

5. Calendrier et budget

L'étude sera réalisée avec un maximum de 44 jours de travail. Le travail commencera le 10 novembre 2022, après signature du contrat avec la partie commanditaire.

Les modalités de paiements seront en deux tranches :

- 1ère tranche de 40 % du montant global : à la date de signature du contrat
- 2ème tranche de 60% après l'achèvement de la consultation et remise des livrables finaux.

6. Soumission

Les candidats (es) intéressés (es) par cet appel sont invités (es) à soumettre :

- Un CV détaillé
- Une note méthodologique, un chronogramme et une proposition budgétaire

Prière de bien vouloir envoyer votre candidature par mail à ampf.recrutement@ampf.org.ma en précisant dans l'objet " Candidature pour élaboration de cartographie CAP – GEP II".

Le dernier délai pour l'envoi des candidatures est fixé au 15 Novembre 2022 avant minuit.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

L'AMPF est un employeur respectant l'égalité professionnelle.